

Annexe à la délibération n° 2017-009 CT du 20.02.2017

HEBERGEMENT D'EQUIPEMENTS – TARIFS

Cette offre permet la location d'emplacements dans les locaux techniques (local de dégroupage, NRO) afin d'y installer des équipements actifs ou passifs de télécommunications.

Il incombe exclusivement au client de se procurer à ses frais les équipements, logiciels et installations hébergés dans le cadre de cette prestation. De plus, le client est entièrement responsable de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance desdits équipements et logiciels.

Les espaces d'hébergement mis à disposition sont des compartiments sécurisés (tiers de baie, demi-baie) dans des baies de 1000mm de profondeur et accessibles des deux côtés. Les baies sont situées dans des locaux techniques accessibles par contrôle d'accès. Les accès aux différents compartiments des baies sont également accessibles via un système de contrôle d'accès.

NRO de Lorient

Hébergement d'équipements	Frais d'accès au service (en € HT par emplacement)	Tarif (en € HT par mois)
Compartiment type tiers de baie (14U)	500€	550€
Compartiment type demi-baie (22U)		850€

Les tarifs de d'hébergement indiqués ci-dessus incluent une alimentation 220V et/ou 48V ondulée et secourue d'une puissance de 2KW par compartiment. Les tarifs incluent une interconnexion entre deux compartiments.

L'offre d'hébergement en baie est assujettie, en cas d'interruption de service, à une GTR 10h, en heures ouvrées. L'IMS est de 20h.

Dégroupage cuivre NRO Lorient

Mise à disposition d'espace pour la pose de fermes cuivre : 1200€/an/ferme (la pose de la ferme cuivre y compris câblage et liaison avec la baie est à la charge exclusive de l'opérateur – Les chemins de câble sont fournis par la Collectivité)

Mise à disposition d'un fourreau de diamètre 80 pour les besoins d'interconnexion entre NRO et NRA : 110€/an (conformément à la tarification de mise à disposition de fourreaux).

Transmise au représentant de l'Etat le :
**Préfecture de Saint Barthélemy
et de Saint Martin**

02 MARS 2017